



Palézieux, le 25 novembre 2009

Commune de Palézieux
Case postale 35
1607 Palézieux-Village



Communications de la Municipalité

Procès-verbal : n° 43 (extrait)
Présidence : M. Bays, Syndic
Séance ouverte à : 18.40 h.
Municipalité présente : M. Bays, Syndic, M. Dind, Vice-Syndic, Mme Dovat, Municipale, MM. Jordil et Menétrey, Municipaux.

Lors de sa séance du 24 novembre 2009,

Contribution financière pour les lignes de trafic régional et assimilé - Participation 2009	La Municipalité prend note que le montant à charge de la Commune pour couvrir le déficit des lignes de transports publics s'élève à une somme record de fr. 117'560.80.
Théâtre du Jorat - Conférence de presse	La Municipalité prend note de l'invitation du Théâtre du Jorat à sa conférence de presse le mercredi 2 décembre 2009 à 10.30 h., au Théâtre de Vidy-Lausanne et décide de se faire excuser.
Oron-la-Ville - Rencontre annuelle	La Municipalité prend note de l'invitation de la Commune d'Oron-la-Ville à une rencontre entre les deux Municipalités, prévue le jeudi 20 mai 2010 à 19.00 h., au refuge du Bois du Chaney.
Administration communale - Fermeture de fin d'année	La Municipalité décide de fermer les bureaux de l'administration communale du jeudi 24 décembre 2009 à 11.30 h. au mardi 5 janvier 2010 à 09.00 h.
Jeunesse de Palézieux - Demande de location	La Municipalité décide de louer la salle polyvalente : <ul style="list-style-type: none">• le samedi 9 janvier 2010 pour le « Bar des neiges »• le samedi 20 mars 2010 pour la soirée de Jeunesse et de délivrer les permis temporaires et autorisation de tombola y relatifs.
Paroisse d'Oron-Palézieux - Invitation au culte d'installation	La Municipalité décide de déléguer M. Dind, Municipal, au culte d'installation du Pasteur Jean-Jacques Raymond, le dimanche 13 décembre 2009 à 10.00 h. à l'Église de Maracon.
Paroisse d'Oron-Palézieux - Assemblée paroissiale	La Municipalité prend note de l'invitation de la Paroisse d'Oron-Palézieux à l'assemblée paroissiale, le mercredi 2 décembre 2009 à 20.15 h. à la salle de la Concorde à Oron-la-Ville, et décide de se faire excuser.
Scarecrow American Football Club - Demande de location	La Municipalité décide de louer la salle polyvalente au Scarecrow American Football Club les dimanches matin, selon un programme à planifier, pour des entraînements de football américain.

./.





Commune de Palézieux

Case postale 35
1607 Palézieux-Village



Groupe de rencontre des Aînés - Repas de fin d'année	La Municipalité prend note de l'invitation du Groupe de rencontre des Aînés de Palézieux-Ecoteaux-Maracon La Rogivue à son repas de fin d'année, le mercredi 9 décembre 2009 à 11.30 h. à la salle villageoise de Maracon et décide de se faire excuser.
Siemens Suisse SA - Ditech Institute Sàrl	La Municipalité décide de délivrer le permis de construire n° 560 pour la construction d'une halle de haute technologie à la zone industrielle du Grivaz pour le compte de Ditech Institute Sàrl.
Plan d'affectation cantonal "Aux Léchaires" - Mise à l'enquête	La Municipalité prend note du dossier d'enquête publique relatif au Plan d'aménagement cantonal "Aux Léchaires" et décide de préavisser favorablement.
CFF - Assainissement phonique	La Municipalité prend note du dossier relatif aux travaux d'assainissement phonique des voies et que l'enquête publique sera publiée du 25 novembre 2009 au 8 janvier 2010.
Taxe voirie - Agriculteurs	La Municipalité décide de soumettre, à partir de 2010, les agriculteurs de la commune à une taxe déchets d'entreprise.
Association Destiny - Demande de soutien	La Municipalité prend note de la demande de soutien de l'Association Destiny et décide de ne pas entrer en matière.
Association de Soutien du Pré aux Galopins - Demande de soutien	La Municipalité prend note de la demande de soutien de l'Association de Soutien du Pré aux Galopins et décide de ne pas entrer en matière.
Déchetterie - Fermeture du couvert	La Municipalité décide d'adjuger les travaux de fermeture du couvert de la déchetterie à l'entreprise H. Pousaz et Fils SA.
SIDEHB - Qualité de l'eau	La Municipalité prend note qu'une information sera adressée par le SIDEHB aux propriétaires concernant la qualité de l'eau. D'autre part, des informations sont à disposition de la population sur le site www.sidehb.ch .

La discussion étant épuisée, la séance est levée à 22.50 h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

Christian Bays

Jean-Daniel Graz

